

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP										
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>										
B Objet du CREP										
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives <input type="checkbox"/> Occupées Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente <input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location									
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble	<input type="checkbox"/> Avant travaux									
C Adresse du bien	D Propriétaire									
16 rue des Pyrénées 65500 SANOUS	Nom : Succession LAGAHE représentée par M. LucienLAGAHE Adresse : 80 chemin du Pouey 64460 CASTEIDE-DOAT									
E Commanditaire de la mission										
Nom : Succession LAGAHE représentée par M. LucienLAGAHE Qualité :	Adresse : 80 chemin du Pouey 64460 CASTEIDE-DOAT									
F L'appareil à fluorescence X										
Nom du fabricant de l'appareil : Niton Modèle de l'appareil : NITON XLI/XLP300 N° de série : 24136	Nature du radionucléide : Cd109 Date du dernier chargement de la source : 03/02/2017 Activité de la source à cette date : 1480Mq									
G Dates et validité du constat										
N° Constat : LAGAHE 50464 09.05.18 P Date du constat : 09/05/2018	Date du rapport : 09/05/2018 Date limite de validité : 08/05/2019									
H Conclusion										
Classement des unités de diagnostic :										
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
440	189	42,95 %	203	46,14 %	7	1,59 %	6	1,36 %	35	7,95 %
<p>Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence</p> <p>Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.</p> <p style="color: red;">Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.</p> <p>En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.</p>										
I Auteur du constat										
Signature 	Cabinet : CABINET BARRERE Nom du responsable : Gérald et Jean-Pierre BARRERE Nom du diagnostiqueur : MASOUNABE Guillaume Organisme d'assurance : AXA france IARD Police : 6992074704									



SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1
RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION	3
L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
Liste des locaux visites	3
Liste des locaux non visites	4
METHODOLOGIE EMPLOYEE	4
VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5
PRESENTATION DES RESULTATS	5
CROQUIS	7
RESULTATS DES MESURES	11
COMMENTAIRES	29
LES SITUATIONS DE RISQUE	29
TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	29
OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES	30
ANNEXES	31
NOTICE D'INFORMATION	31
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	36



1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : MASOUNABE Guillaume	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : OBCIDIA, Domaine de Saint Paul 102 Route de Limours 78490 SAINT REMY LES CHEVREUSE Numéro de Certification de qualification : 13-358 Date d'obtention : 18/07/2013
--	---

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T640310 Nom du titulaire : CABINET BARRERE	Date d'autorisation : 05/03/2014 Expire-le : 02/05/2018
--	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **BARRERE Gerald**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : NITON N° NIST de l'étalon : 2573	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	09/05/2018	1,01
En fin du CREP	452	09/05/2018	1,03
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : 1900 Nombre de bâtiments : 2	Nombre de cages d'escalier : 1 Nombre de niveaux : 3
---	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 16 rue des Pyrénées 65500 SANOUS Type : Maison individuelle Nombre de Pièces : Référence Cadastre : NC Annexes : Autre(s) Lot(s) : Grange n° 1, Grange n° 2	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Habitation individuelles (Maisons individuelles)
--	--

2.7 Occupation du bien

L'occupant est <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------

1	Entrée	RDC
2	Salon	RDC
3	Escalier n°1	RDC-1er
4	Cuisine/salle à manger	RDC
5	Dégagement	RDC
6	WC/Buanderie	RDC
7	Arrière-cuisine	RDC
8	Palier	1er
9	Chambre n°1	1er
10	Salle de bain	1er
11	Chambre n°2	1er
12	WC	1er
13	Balcon	1er
14	Chambre n°3	1er
15	Escalier n°2	1er-2ème
16	Grenier n°1	2ème
17	Grange n°1	Annexe
18	Grange n°2	Annexe
19	Grange n°3	Annexe
21	Grenier à foin	Annexe
22	Puit	Annexe
23	Loge à cochon n°1	Annexe
24	Loge à cochon n°2	Annexe
25	Loge à cochon n°3	Annexe
26	Loge à cochon n°4	Annexe
27	Grenier	Annexe
28	Extérieur	Extérieur
29	Remise	Annexe

2.9 Liste des locaux non visites

N°	Local	Etage	Justification
20	Grange n°4	Annexe	

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

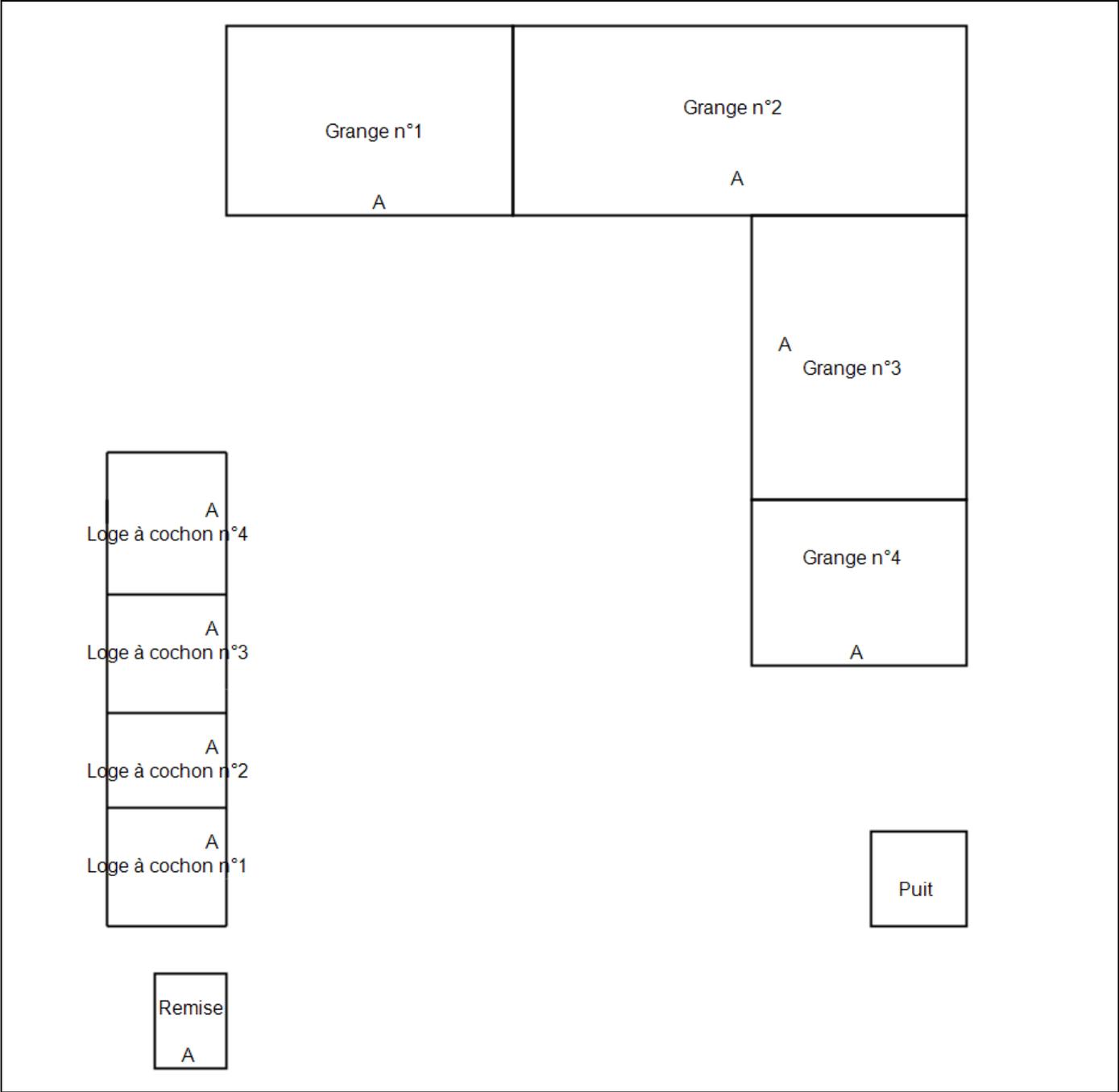
Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3



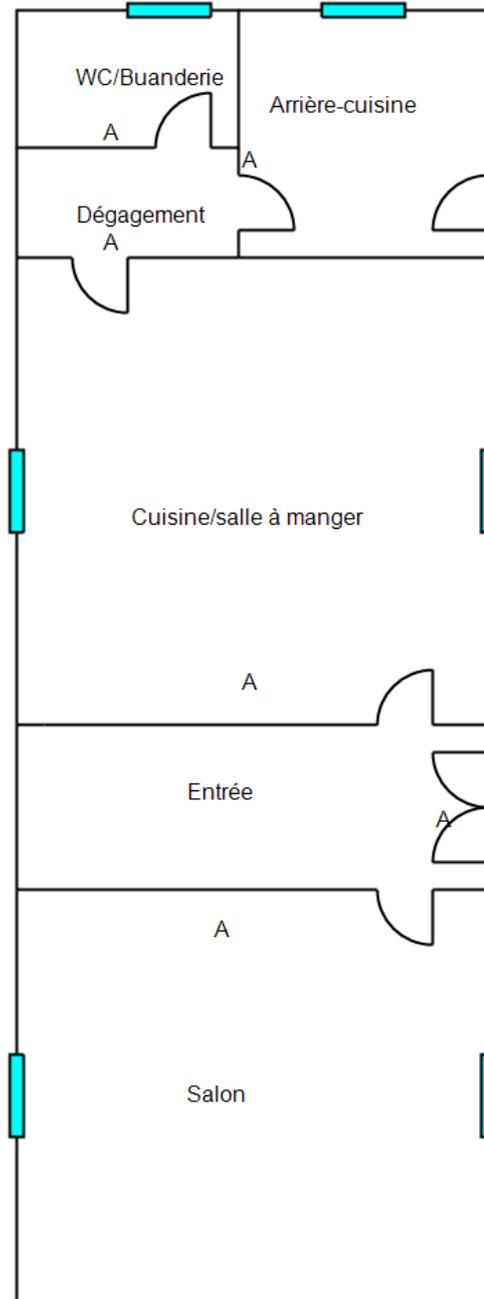
5 CROQUIS

Annexe

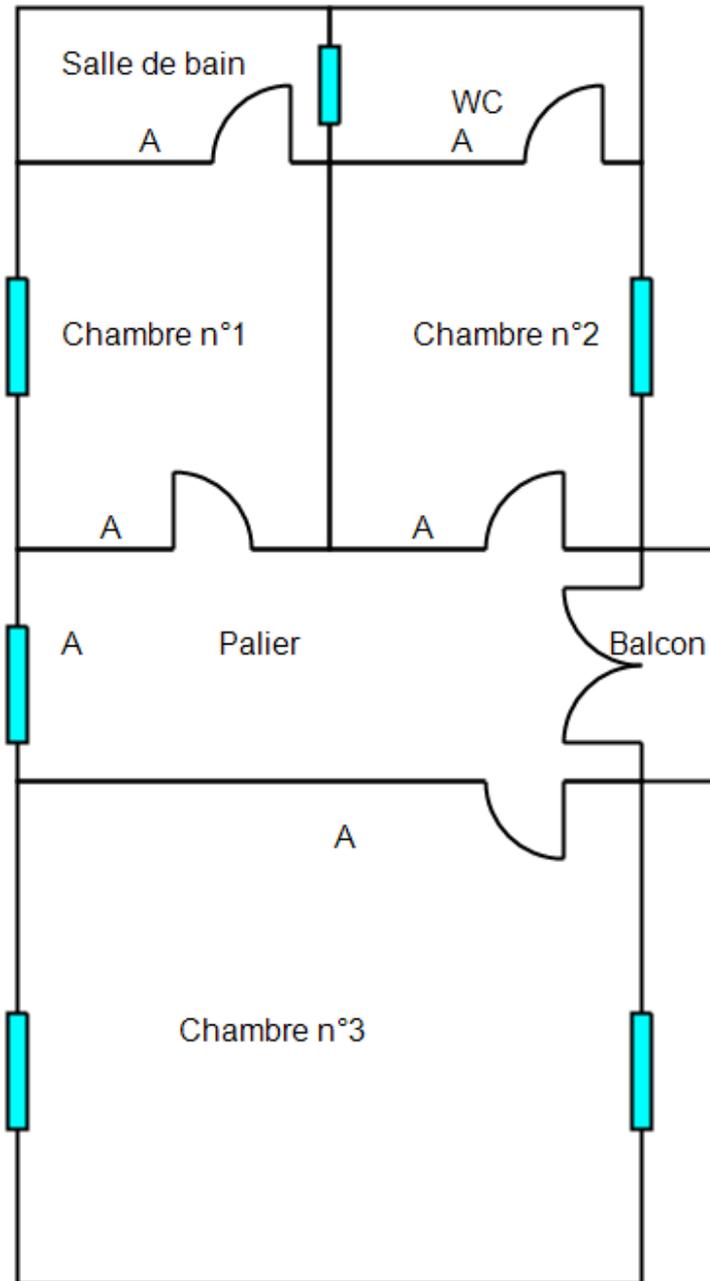


Constat des Risques d'Exposition au Plomb

RDC

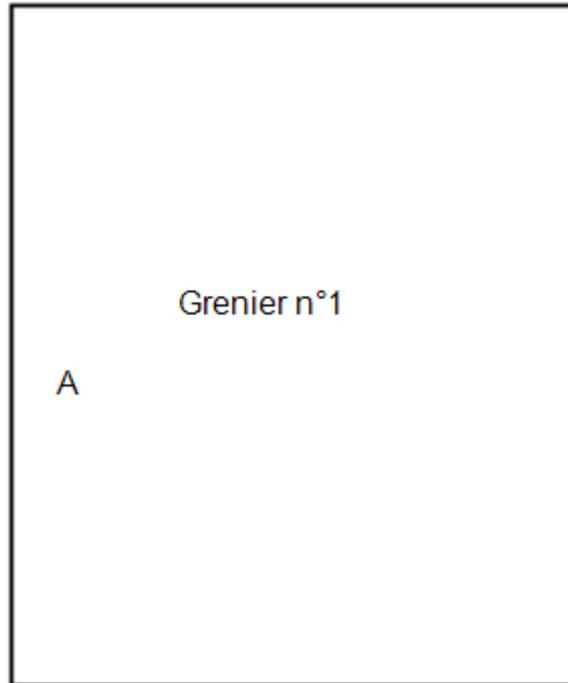


1er étage





2ème étage



Constat des Risques d'Exposition au Plomb



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Grange n°1 (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
365	A	Mur		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
366						+ de 1 m	ND		0,65		
367	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,21	0	
368						+ de 1 m	ND		0,57		
369	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,37	0	
370						+ de 1 m	ND		0,22		
371	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		5,1	1	
372	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
373						+ de 1 m	ND		0,09		
	A	Porte	Tableau	Crépi							Non peint
374	B	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
375						+ de 1 m	ND		0,18		
376	B	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
377						+ de 1 m	ND		0,06		
378	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,24	0	
379						+ de 1 m	ND		0,02		
380	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
381						+ de 1 m	ND		0,35		
382	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,59	0	
383						+ de 1 m	ND		0,65		
	B	Fenêtre n°1	Tableau	Briques							Non peint
384	B	Mur		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,31	0	
385						+ de 1 m	ND		0,28		
390	C	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,11	0	
391						+ de 1 m	ND		0,09		
392	C	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,66	0	
393						+ de 1 m	ND		0,62		
394	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
395						+ de 1 m	ND		0,39		
396	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,58	0	
397						+ de 1 m	ND		0,1		
398	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,27	0	
399						+ de 1 m	ND		0,04		
	C	Fenêtre n°2	Tableau	Briques							Non peint
400	C	Fenêtre n°3	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,44	0	
401						+ de 1 m	ND		0,46		
402	C	Fenêtre n°3	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,11	0	
403						+ de 1 m	ND		0,08		
404	C	Fenêtre n°3	Embrasure	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,03	0	
405						+ de 1 m	ND		0,09		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

406	C	Fenêtre n°3	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,53	0	
407						+ de 1 m	ND	0,11		
408	C	Fenêtre n°3	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,11	0	
409						+ de 1 m	ND	0,13		
	C	Fenêtre n°3	Tableau	Briques						Non peint
386	C	Mur		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND	0,28	0	
387						+ de 1 m	ND	0,1		
388	D	Mur		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND	0,1	0	
389						+ de 1 m	ND	0,09		
	Plafond	Plafond	Solivage+Lame s de bois	Bois						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				28	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Grange n°2 (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	A	Porte n°1	Dormant extérieur	Métal						Non peint
	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois						Non peint
	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Métal						Non peint
	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Métal						Non peint
	A	Porte n°1	Tableau	Briques						Non peint
	B	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	C	Mur	Pierres, mortier							Non peint
410	C	Porte n°2	Dormant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0,03	0	
411						+ de 1 m	ND	0,04		
412	C	Porte n°2	Dormant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0,09	0	
413						+ de 1 m	ND	0,06		
414	C	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0,26	0	
415						+ de 1 m	ND	0,15		
416	C	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0,11	0	
417						+ de 1 m	ND	0,09		
	C	Porte n°2	Tableau	Crépi						Non peint
	D	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	Plafond	Plafond	Solivage+Lame s de bois	Bois						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Grange n°3 (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	A	Porte	Tableau	Briques						Non peint
	B	Mur	Pierres, mortier							Non peint

	C	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	D	Mur	Crépi								Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois								Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Grange n°4 (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Pierres, mortier							Non peint
418	A	Porte n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	C			0,51	0	
419	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	C			0,41	0	
420	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C			0,11	0	
421	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C			0,15	0	
	A	Porte n°1	Tableau	Crépi							Non peint
	B	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	C	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	D	Mur		Crépi							Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois		Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Grenier à foin (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Béton							Non peint
	A	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	B	Mur		Béton							Non peint
	B	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	B	Tableau n°1		Briques							Non peint
	B	Tableau n°2		Briques							Non peint
	B	Tableau n°3		Briques							Non peint
	B	Volets n°1		Bois							Non peint
	B	Volets n°2		Bois							Non peint
	B	Volets n°3		Bois							Non peint
	C	Mur		Béton							Non peint
	C	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	D	Mur		Béton							Non peint
	D	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	E	Mur		Béton							Non peint
	E	Mur		Pierres, mortier							Non peint
	E	Tableau n°4		Briques							Non peint
	E	Volets n°4		Bois							Non peint
	F	Mur		Béton							Non peint

F	Mur	Pierres, mortier								Non peint
F	Tableau n°5	Briques								Non peint
F	Volets n°5	Bois								Non peint
	Plafond	Charpente	Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic		23		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Puit (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	B	Mur	Crépi							Non peint
	C	Mur	Crépi							Non peint
	D	Mur	Crépi							Non peint
	Plafond	Charpente	Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic		4		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Loge à cochon n°1 (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	A	Porte Dormant extérieur	Métal							Non peint
	A	Porte Embrasure	Pierres, mortier							Non peint
422	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,56	0	
423					+ de 1 m	ND		0,11		
424	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
425					+ de 1 m	ND		0,1		
	B	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	C	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	D	Mur	Crépi							Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic		9		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Loge à cochon n°2 (Annexe)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres, mortier							Non peint
	A	Porte Dormant extérieur	Métal							Non peint
	A	Porte Embrasure	Pierres, mortier							Non peint
426	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,07	0	
427					+ de 1 m	ND		0,42		
428	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,66	0	
429					+ de 1 m	ND		0,68		
	B	Mur	Crépi							Non peint

	C	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	D	Mur	Crépi								Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois								Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Loge à cochon n°3 (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	A	Porte Dormant extérieur	Métal								Non peint
	A	Porte Embrasure	Pierres, mortier								Non peint
430	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,35	0		
431					+ de 1 m	ND		0,05			
432	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0		
433					+ de 1 m	ND		0,1			
	B	Mur	Crépi								Non peint
	C	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	D	Mur	Crépi								Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois								Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Loge à cochon n°4 (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	A	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	A	Porte Dormant extérieur	Métal								Non peint
	A	Porte Embrasure	Pierres, mortier								Non peint
434	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,5	0		
435					+ de 1 m	ND		0,44			
436	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,52	0		
437					+ de 1 m	ND		0,22			
	B	Mur	Crépi								Non peint
	C	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	D	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois								Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Grenier (Annexe)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	B	Mur	Pierres, mortier								Non peint

	C	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	D	Mur	Pierres, mortier								Non peint
	Plafond	Charpente	Bois								Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Remise (Annexe)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Béton							Non peint
444	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,08	0	
445						+ de 1 m	ND	0,38		
446	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,28	0	
447						+ de 1 m	ND	0,1		
448	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,09	0	
449						+ de 1 m	ND	0,36		
450	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,1	0	
451						+ de 1 m	ND	0,11		
	B	Mur	Béton							Non peint
	C	Mur	Béton							Non peint
	D	Mur	Béton							Non peint
	Plafond	Solives	Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Extérieur (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
	Dépendances	Couverture n°2	Tuiles							Non peint	
	Dépendances	Couverture n°3	Bacs acier							Non peint	
	Dépendances	Murs	Crépi							Non peint	
	Maison	Couverture n°1	Tuiles							Non peint	
	Maison	Gaine n°1	Cheminée	Briques						Non peint	
	Maison	Gaine n°2	Cheminée	Briques						Non peint	
	Maison	Murs	Crépi							Non peint	
	Remise	Couverture n°4	Plaques ondulées en amiante-ciment							Elément postérieur à 1949	
438	Toutes zones	Portail	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,4	3		
440	Toutes zones	Porte	Dormant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,4	3	
441	Toutes zones	Porte	Dormant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,3	3	
442	Toutes zones	Porte	Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,5	3	
443	Toutes zones	Porte	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,1	3	

439	Toutes zones	Portillon	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,9	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			6	% de classe 3	42,86 %	

Local : Entrée (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
2	A	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		19,3	1	
6	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	
7	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,5	3	
10	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		21,1	1	
11	A	Porte	Grille de porte	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
12						+ de 1 m	ND		0,46		
8	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	10,3	3	
9	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	
	A	Porte	Tableau	Pierres							Non peint
3	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		20,4	1	
4	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		25,2	1	
5	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		23,4	1	
	Plafond	Plafond	Solvage+lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage							Carrelage
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	30,77 %		

Local : Salon (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
13	A	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,4	0	
14						+ de 1 m	ND		0,56		
15	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,49	0	
16						+ de 1 m	ND		0,2		
17	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
18						+ de 1 m	ND		0,42		
19	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
20						+ de 1 m	ND		0,31		
21	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
22						+ de 1 m	ND		0,09		
56	A	Poteau		Métal	Papier peint	- de 1 m	NV		9,3	1	
25	B	Fenêtre n°1	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
26						+ de 1 m	ND		0,11		
27	B	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
28						+ de 1 m	ND		0,1		
29	B	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
30						+ de 1 m	ND		0,1		

31	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,09	0		
32						+ de 1 m	ND		0,1			
33	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0		
34						+ de 1 m	ND		0,2			
35	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,2	0		
36						+ de 1 m	ND		0,42			
37	B	Fenêtre n°1	Tableau	Pierres	Peinture	- de 1 m	ND		0,06	0		
38						+ de 1 m	ND		0,05			
39	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,2	3		
23	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,47	0		
24						+ de 1 m	ND		0,47			
40	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0		
41						+ de 1 m	ND		0,08			
44	D	Fenêtre n°2	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,67	0		
45						+ de 1 m	ND		0,65			
46	D	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,1	3		
47	D	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,4	3		
48	D	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,6	0		
49						+ de 1 m	ND		0,14			
50	D	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3		
51	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3		
52	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,4	3		
53	D	Fenêtre n°2	Tableau	Pierres	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0		
54						+ de 1 m	ND		0,45			
55	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,8	3		
42	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,09	0		
43						+ de 1 m	ND		0,49			
	Plafond	Plafond	Solivage+lames de bois	Bois	Teinté						Non peint	
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage							Carrelage	
Nombre total d'unités de diagnostic				28	Nombre d'unités de classe 3				7	% de classe 3		25,00 %

Local : Cuisine/salle à manger (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
63	A	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,6	0	
64					+ de 1 m	ND		0,64		
65	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,52	0	
66						+ de 1 m	ND			
67	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,15	0	
68						+ de 1 m	ND			
69	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,09	0	
70						+ de 1 m	ND			
71	A	Porte	Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,08	0	

72			intérieur			+ de 1 m	ND		0,09		
75	B	Fenêtre n°1	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,28	0	
76						+ de 1 m	ND		0,47		
77	B	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,9	3	
78	B	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,3	3	
79	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,32	0	
80						+ de 1 m	ND		0,53		
81	B	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,5	3	
82	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,4	3	
83	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,9	3	
84	B	Fenêtre n°1	Tableau	Pierres	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
85						+ de 1 m	ND		0,55		
86	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,8	3	
73	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,21	0	
74						+ de 1 m	ND		0,07		
	C	Cheminée	Boisseau	Bois	Teinté						Non peint
	C	Cheminée	Gaine	Placoplâtre	Papier peint						Elément postérieur à 1949
111	C	Cheminée	Poteaux	Pierres	Peinture	- de 1 m	ND		0,36	0	
112						+ de 1 m	ND		0,1		
87	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,27	0	
88						+ de 1 m	ND		0,03		
91	D	Fenêtre n°2	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,08	0	
92						+ de 1 m	ND		0,31		
93	D	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,11	0	
94						+ de 1 m	ND		0,38		
95	D	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,62	0	
96						+ de 1 m	ND		0,06		
97	D	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,33	0	
98						+ de 1 m	ND		0,08		
99	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,65	0	
100						+ de 1 m	ND		0,21		
101	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,57	0	
102						+ de 1 m	ND		0,1		
103	D	Fenêtre n°2	Tableau	Pierres	Peinture	- de 1 m	ND		0,51	0	
104						+ de 1 m	ND		0,05		
105	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
106						+ de 1 m	ND		0,1		
	D	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
89	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,26	0	
90						+ de 1 m	ND		0,09		
107	D	Placard	Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3	
109	D	Placard	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
110						+ de 1 m	ND		0,08		
108	D	Placard	Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	
	Plafond	Plafond	Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage							Carrelage

Nombre total d'unités de diagnostic	35	Nombre d'unités de classe 3	8	% de classe 3	22,86 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	---------

Local : Dégagement (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
113	A	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,06	0	
114					+ de 1 m	ND		0,67		
115	A	Porte Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,35	0	
116					+ de 1 m	ND		0,1		
117	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
118					+ de 1 m	ND		0,08		
119	A	Porte Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,08	0	
120					+ de 1 m	ND		0,09		
121	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,3	2	
122	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	7	2	
123	B	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,51	0	
124					+ de 1 m	ND		0,09		
125	C	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,69	0	
126					+ de 1 m	ND		0,54		
127	D	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,11	0	
128					+ de 1 m	ND		0,05		
	Plafond	Plafond	Placoplâtre	Peinture						Postérieur à 1949
	Toutes zones	Plinthes	Carrelage							Carrelage
Nombre total d'unités de diagnostic		11		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : WC/Buanderie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
130	A	Mur	Plâtre	Papier peint	+ de 1 m	ND		0,51	0	
129					- de 1 m	ND		0,49		
131	A	Porte Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
132					+ de 1 m	ND		0,68		
133	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
134					+ de 1 m	ND		0,05		
135	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,5	2	
136	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	7	2	
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
137	B	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
138					+ de 1 m	ND		0,17		
139	C	Fenêtre Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,11	0	
140					+ de 1 m	ND		0,55		
141	C	Fenêtre Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	

142		intérieur				+ de 1 m	ND		0,4			
143	C	Fenêtre	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0,33	0		
144						+ de 1 m	ND		0,1			
145	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,62	0		
146						+ de 1 m	ND		0,03			
147	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0		
148						+ de 1 m	ND		0,6			
149	C	Fenêtre	Tableau	Béton		- de 1 m	ND		0,68	0		
150						+ de 1 m	ND		0,09			
	C	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage	
151	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,08	0		
152						+ de 1 m	ND		0,5			
153	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0		
154						+ de 1 m	ND		0,38			
	Plafond	Plafond	Solivage+lame s de bois	Placoplâtre	Peinture						Élément postérieur à 1949	
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage							Carrelage	
Nombre total d'unités de diagnostic			19		Nombre d'unités de classe 3			0		% de classe 3		0,00 %

Local : Arrière-cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Crépi							Non peint
155	A	Porte n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,33	0	
156						+ de 1 m	ND		0,56		
157	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,25	0	
158						+ de 1 m	ND		0,09		
159	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	5,6	2	
160	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,3	2	
161	B	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
162						+ de 1 m	ND		0,19		
163	B	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
164						+ de 1 m	ND		0,09		
165	B	Fenêtre	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
166						+ de 1 m	ND		0,02		
167	B	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,4	0	
168						+ de 1 m	ND		0,03		
169	B	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,64	0	
170						+ de 1 m	ND		0,68		
	B	Fenêtre	Tableau	Béton							Non peint
	B	Mur		Crépi							Non peint
	C	Mur		Crépi							Non peint
171	C	Porte n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
172						+ de 1 m	ND		0,55		
173	C	Porte n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,33	0	
174						+ de 1 m	ND		0,26		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

175	C	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,57	0	
176						+ de 1 m	ND	0,32		
177	C	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0,39	0	
178						+ de 1 m	ND	0,09		
	C	Porte n°2	Tableau	Béton						Non peint
	D	Mur		Crépi						Non peint
	Plafond	Plafond	Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté					Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Escalier n°1 (RDC-1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
57	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,49	0	
58						+ de 1 m	ND	0,19			
59	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,38	0	
60						+ de 1 m	ND	0,04			
61	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,28	0	
62						+ de 1 m	ND	0,12			
	Plafond	Plafond	Plafond	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Balustres		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Ensemble des contre-marches		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Ensemble des marches		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Limon		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Main-courante		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthe		Bois	Teinté						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Palier (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
179	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,39	0	
180						+ de 1 m	ND	0,41			
192	C	Mur		Plâtre	Papier peint	+ de 1 m	ND		0,12	0	
193						- de 1 m	ND	0,1			
181	C	Porte-fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,61	0	
182						+ de 1 m	ND	0,09			
183	C	Porte-fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
184						+ de 1 m	ND	0,32			
185	C	Porte-fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,09	0	
186						+ de 1 m	ND	0,11			
187	C	Porte-fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,02	0	
188						+ de 1 m	ND	0,12			

189	C	Porte-fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,54	0	
190						+ de 1 m	ND		0,09		
	C	Porte-fenêtre	Tableau	Pierres							Non peint
191	C	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,2	3	
194	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,18	0	
195						+ de 1 m	ND		0,28		
	Plafond	Plafond	Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
196	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
197						+ de 1 m	ND		0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic				12	Nombre d'unités de classe 3				1	% de classe 3	8,33 %

Local : Chambre n°1 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
198	A	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,04	0	
199						+ de 1 m	ND		0,09		
200	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,02	0	
201						+ de 1 m	ND		0,17		
202	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
203						+ de 1 m	ND		0,11		
204	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,49	0	
205						+ de 1 m	ND		0,06		
206	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,43	0	
207						+ de 1 m	ND		0,08		
210	B	Fenêtre	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,08	0	
211						+ de 1 m	ND		0,24		
212	B	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,47	0	
213						+ de 1 m	ND		0,1		
214	B	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
215						+ de 1 m	ND		0,09		
216	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,66	0	
217						+ de 1 m	ND		0,02		
218	B	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
219						+ de 1 m	ND		0,63		
220	B	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
221						+ de 1 m	ND		0,11		
	B	Fenêtre	Tableau	Pierres							Non peint
222	B	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	7,3	3	
208	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
209						+ de 1 m	ND		0,08		
223	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
224						+ de 1 m	ND		0,44		
225	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,36	0	
226						+ de 1 m	ND		0,07		
	Plafond	Plafond	Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes		Bois	Teinté						Non peint

Nombre total d'unités de diagnostic	18	Nombre d'unités de classe 3	1	% de classe 3	5,56 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Salle de bain (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
227	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,33	0	
228					+ de 1 m	ND		0,43		
	A	Porte Dormant extérieur	Bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
	B	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
229	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
230					+ de 1 m	ND		0,14		
	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
231	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,66	0	
232					+ de 1 m	ND		0,39		
	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
233	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
234					+ de 1 m	ND		0,29		
237	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,28	0	
238					+ de 1 m	ND		0,49		
235	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,08	0	
236					+ de 1 m	ND		0,66		
	Plafond	Plafond Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes	Carrelage							Carrelage
Nombre total d'unités de diagnostic		15		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
239	A	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,38	0	
240					+ de 1 m	ND		0,23		
241	A	Porte Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,04	0	
242					+ de 1 m	ND		0,04		
243	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
244					+ de 1 m	ND		0,64		
245	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,59	0	
246					+ de 1 m	ND		0,5		
247	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,06	0	
248					+ de 1 m	ND		0,68		
249	B	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,3	0	

250						+ de 1 m	ND		0,1		
264	C	Mur	Plâtre	Papier peint		- de 1 m	ND		0,2	0	
265						+ de 1 m	ND		0,67		
251	D	Fenêtre	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint		- de 1 m	ND	0,07	0	
252							+ de 1 m	ND			
253	D	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture		- de 1 m	ND	0,11	0	
254							+ de 1 m	ND			
255	D	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture		- de 1 m	ND	0,09	0	
256							+ de 1 m	ND			
257	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint		- de 1 m	ND	0,09	0	
258							+ de 1 m	ND			
259	D	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture		- de 1 m	ND	0,55	0	
260							+ de 1 m	ND			
261	D	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture		- de 1 m	ND	0,48	0	
262							+ de 1 m	ND			
	D	Fenêtre	Tableau	Pierres							Non peint
263	D	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,2	3	
266	D	Mur		Plâtre	Papier peint		- de 1 m	ND	0,09	0	
267							+ de 1 m	ND			
	Plafond	Plafond	Solivage+lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes		Bois	Teinté						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		5,56 %	

Local : WC (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
268	A	Mur	Plâtre	Peinture		- de 1 m	ND	0,63	0		
269						+ de 1 m	ND	0,07			
	A	Porte n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture					Elément postérieur à 1949	
	A	Porte n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture					Elément postérieur à 1949	
	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture					Elément postérieur à 1949	
	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture					Elément postérieur à 1949	
270	B	Mur	Plâtre	Peinture		- de 1 m	ND	0,47	0		
271						+ de 1 m	ND	0,51			
	B	Porte n°2	Dormant extérieur	PVC						PVC	
	B	Porte n°2	Dormant intérieur	PVC						PVC	
	B	Porte n°2	Ouvrant extérieur	PVC						PVC	
	B	Porte n°2	Ouvrant intérieur	PVC						PVC	
	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage	
272	C	Mur	Plâtre	Peinture		- de 1 m	ND	0,09	0		
273						+ de 1 m	ND	0,66			
	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage	

274	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,03	0	
275					+ de 1 m	ND		0,11		
	E	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
276	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
277					+ de 1 m	ND		0,11		
	F	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
278	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
279					+ de 1 m	ND		0,34		
	Plafond	Plafond Solivage+lames de bois	Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthes	Carrelage							Carrelage
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Balcon (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
280	A	Mur	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0,15	0	
281					+ de 1 m	ND		0,49		
282	Toutes zones	Mur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,9	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			2	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		50,00 %

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
283	A	Mur	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,7	0	
284					+ de 1 m	ND		0,13		
285	A	Porte Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,65	0	
286					+ de 1 m	ND		0,08		
287	A	Porte Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
288					+ de 1 m	ND		0,4		
289	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,43	0	
290					+ de 1 m	ND		0,29		
291	A	Porte Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,22	0	
292					+ de 1 m	ND		0,39		
295	B	Fenêtre n°1 Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,02	0	
296					+ de 1 m	ND		0,11		
297	B	Fenêtre n°1 Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
298					+ de 1 m	ND		0,1		
299	B	Fenêtre n°1 Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
300					+ de 1 m	ND		0,1		
301	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,63	0	
302					+ de 1 m	ND		0,57		
303	B	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,43	0	
304					+ de 1 m	ND		0,11		

305	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,45	0				
306						+ de 1 m	ND		0,11					
	B	Fenêtre n°1	Tableau	Pierres							Non peint			
307	B	Fenêtre n°1	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	4,7	3				
293	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0				
294						+ de 1 m	ND		0,28					
	C	Cheminée		Pierres							Non peint			
325	C	Cheminée	Gaine	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,43	0				
326						+ de 1 m	ND		0,16					
308	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,6	0				
309						+ de 1 m	ND		0,11					
312	D	Fenêtre n°2	Allège de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,52	0				
313						+ de 1 m	ND		0,09					
314	D	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,43	0				
315						+ de 1 m	ND		0,31					
316	D	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,47	0				
317						+ de 1 m	ND		0,32					
318	D	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0				
319						+ de 1 m	ND		0,12					
320	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0				
321						+ de 1 m	ND		0,64					
322	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,52	0				
323						+ de 1 m	ND		0,51					
	D	Fenêtre n°2	Tableau	Pierres							Non peint			
324	D	Fenêtre n°2	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,2	3				
310	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,57	0				
311						+ de 1 m	ND		0,16					
	Plafond	Plafond	Solivage+Lames de bois	Bois	Teinté						Non peint			
Nombre total d'unités de diagnostic				27		Nombre d'unités de classe 3			2		% de classe 3		7,41 %	

Local : Escalier n°2 (1er-2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
327	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
328						+ de 1 m	ND		0,11		
335	C	Fenêtre	Appui de fenêtre	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,48	0	
336						+ de 1 m	ND		0,09		
337	C	Fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,51	0	
338						+ de 1 m	ND		0,41		
	C	Fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Teinté						Non peint
339	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,09	0	
340						+ de 1 m	ND		0,57		
341	C	Fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,7	0	
342						+ de 1 m	ND		0,09		
	C	Fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Teinté						Non peint
	C	Fenêtre	Tableau	Pierres							Non peint

343	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,6	3	
329	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,27	0	
330						+ de 1 m	ND		0,51		
331	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	ND		0,1	0	
332						+ de 1 m	ND		0,2		
333	Plafond	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,28	0	
334						+ de 1 m	ND		0,11		
	Toutes zones	Balustres		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Ensemble des contre-marches		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Ensemble des marches		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Limon		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Main-courante		Bois	Teinté						Non peint
	Toutes zones	Plinthe		Bois	Teinté						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				18	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		5,56 %

Local : Grenier n°1 (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Briques							Non peint
344	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
345						+ de 1 m	ND		0,19		
346	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,1	0	
347						+ de 1 m	ND		0,08		
348	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,2	3	
349	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,6	3	
	B	Mur		Briques							Non peint
	C	Mur		Béton							Non peint
	D	Fenêtre n°1	Tableau	Béton							Non peint
350	D	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
351						+ de 1 m	ND		0,27		
	D	Fenêtre n°2	Tableau	Béton							Non peint
352	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,59	0	
353						+ de 1 m	ND		0,1		
363	D	Gaine n°1		Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0,46	0	
364						+ de 1 m	ND		0,62		
	D	Mur		Béton							Non peint
	E	Mur		Béton							Non peint
354	E	Porte-fenêtre	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,09	0	
355						+ de 1 m	ND		0,09		
356	E	Porte-fenêtre	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,21	0	
357						+ de 1 m	ND		0,11		
358	E	Porte-fenêtre	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,01	0	
359						+ de 1 m	ND		0,65		

360	E	Porte-fenêtre	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0,27	0	
361						+ de 1 m	ND		0,08		
	E	Porte-fenêtre	Tableau	Béton							Non peint
362	E	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,2	3	
	F	Gaine n°2		Briques							Non peint
	F	Mur		Béton							Non peint
	G	Mur		Béton							Non peint
	H	Mur		Briques							Non peint
	Plafond	Charpente		Bois							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				25	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		12,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.



Récapitulatif des mesures positives

Local : Grange n°1 (Annexe)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
371	A	Porte Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		5,1	1	

Local : Grange n°2 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Grange n°3 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Grange n°4 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Grenier à foin (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Puit (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Loge à cochon n°1 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Loge à cochon n°2 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Loge à cochon n°3 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Loge à cochon n°4 (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Grenier (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Remise (Annexe)

Aucune mesure positive

Local : Extérieur (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
438	Toutes zones	Portail	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,4	3	
440	Toutes zones	Porte Dormant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,4	3	
441	Toutes zones	Porte Dormant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,3	3	
442	Toutes zones	Porte Ouvrant extérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,5	3	

443	Toutes zones	Porte	Ouvrant intérieur	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,1	3	
439	Toutes zones	Portillon		Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,9	3	

Local : Entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
2	A	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		19,3	1	
6	A	Porte	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	
7	A	Porte	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,5	3	
10	A	Porte	Embrasure	Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		21,1	1	
8	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	10,3	3	
9	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	
3	B	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		20,4	1	
4	C	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		25,2	1	
5	D	Mur		Plâtre	Papier peint	- de 1 m	NV		23,4	1	

Local : Salon (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
56	A	Poteau		Métal	Papier peint	- de 1 m	NV		9,3	1	
39	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,2	3	
46	D	Fenêtre n°2	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,1	3	
47	D	Fenêtre n°2	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,4	3	
50	D	Fenêtre n°2	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3	
51	D	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3	
52	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,4	3	
55	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,8	3	

Local : Cuisine/salle à manger (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
77	B	Fenêtre n°1	Dormant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,9	3	
78	B	Fenêtre n°1	Dormant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,3	3	
81	B	Fenêtre n°1	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,5	3	
82	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,4	3	
83	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,9	3	
86	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,8	3	

107	D	Placard	Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,3	3	
108	D	Placard	Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,3	3	

Local : Dégagement (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
121	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,3	2	
122	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	7	2	

Local : WC/Buanderie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
135	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,5	2	
136	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	7	2	

Local : Arrière-cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
159	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	5,6	2	
160	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Usure	6,3	2	

Local : Escalier n°1 (RDC-1er)

Aucune mesure positive

Local : Palier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
191	C	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,2	3	

Local : Chambre n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
222	B	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	7,3	3	

Local : Salle de bain (1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
263	D	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	6,2	3	

Local : WC (1er)

Aucune mesure positive

Local : Balcon (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
282	Toutes zones	Mur		Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,9	3	

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
307	B	Fenêtre n°1	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Fissures	4,7	3	
324	D	Fenêtre n°2	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,2	3	

Local : Escalier n°2 (1er-2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
343	C	Fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,6	3	

Local : Grenier n°1 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
348	A	Porte	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	9,2	3	
349	A	Porte	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,6	3	
362	E	Porte-fenêtre	Volets	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	4,2	3	

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

MASOUNABE Guillaume
sous le numéro 13-358

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 17/07/2013 Validité : 16/07/2018
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE individuel** Prise d'effet : 17/07/2013 Validité : 16/07/2018
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 16/07/2013 Validité : 15/07/2018
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 18/07/2013 Validité : 17/07/2018
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 11/09/2013 Validité : 10/09/2018
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 16/07/2013 Validité : 15/07/2018
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Nouë 91190 GIF-SUR-YVETTE - 01 64 46 68 24
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014